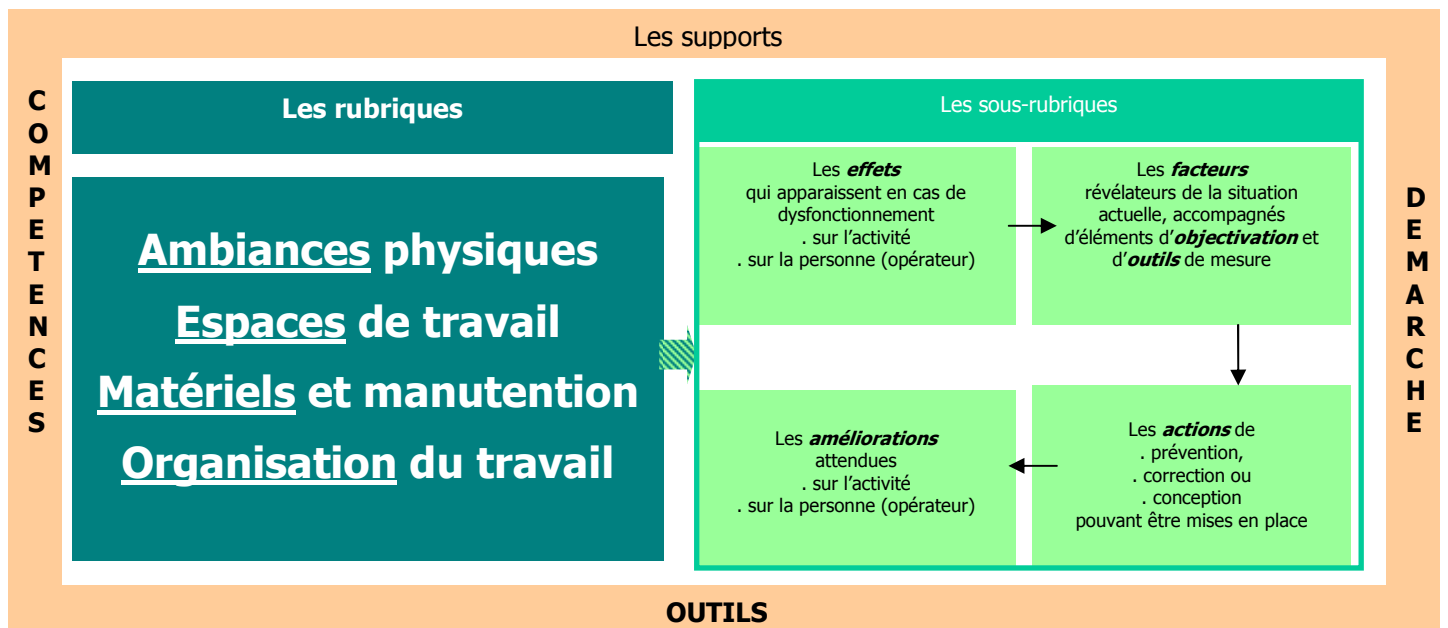


ergonomia



La réalisation de ce site est le résultat de travaux menés dans le cadre d'un projet piloté par l'ANFH des régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon : le Projet d'Amélioration des Conditions de Travail dans les Etablissements de Santé (PACTES).

Ce projet répond à un souhait des instances de mener une réflexion sur l'attractivité des établissements et la fidélisation des personnels dans la Fonction Publique Hospitalière. Partageant la volonté d'améliorer les conditions de travail,

- 27 établissements ont participé au PACTES sur les thèmes de l'ergonomie, du tutorat, de l'intégration de l'activité physique au travail et de l'organisation du travail.
- des partenaires importants - Fonds National de Prévention de la CNRACL, ARH Provence-Alpes-Côte d'Azur, ARH Languedoc-Roussillon, CRAM du Languedoc-Roussillon se sont associés à l'ANFH pour financer les prestations proposées.

L'objectif de ce site est de

- proposer un accompagnement aux nombreuses personnes intéressées par l'engagement d'une démarche ergonomique au sein de leur établissement ou de leur service,
- susciter l'intérêt de tous les acteurs pour favoriser l'intégration de l'ergonomie dans le projet social de leur institution.



« Transformer le travail, telle est la finalité première de l'intervention ergonomique. Pour l'ergonome, cette transformation doit être réalisée en contribuant :

- à la conception de situations de travail qui n'altèrent pas la santé des opérateurs, et dans lesquelles ces derniers puissent exercer leurs compétences sur un plan à la fois individuel et collectif et trouver des possibilités de valorisation de leurs capacités
- à l'atteinte des objectifs économiques que l'entreprise s'est fixés, du fait des investissements réalisés ou à venir.

Ces deux objectifs peuvent être complémentaires, à condition de mettre en place une démarche qui traite des interactions entre deux logiques, l'une centrée sur le social, l'autre sur la production. »

Extrait de « Comprendre le travail pour le transformer – La pratique de l'ergonomie » - F. Guérin, A. Laville, F. Daniellou, J. Duraffourg, A. Kerguelen – ANACT - 2007

Les champs d'intervention de l'ergonomie sont vastes, les caractéristiques d'une situation de travail interdépendantes les unes des autres.

Comment, par exemple, déclencher une action de prévention consécutive au franchissement du seuil sonore de nocivité en travaillant exclusivement sur l'**ambiance** sonore **de travail** ?

Pour obtenir des résultats plus importants et plus durables, il est en effet pertinent de considérer dans le même temps :

- l'**organisation du travail**, qui pourra apporter sa contribution en étudiant les leviers de réduction de la durée d'exposition : temps de pause réguliers, diversification des tâches sur la journée, la semaine, le mois,
- le **matériel**, qui sera choisi après analyse des besoins des opérateurs,
- l'aménagement de l'**espace de travail**, qui permettra d'optimiser les impacts du changement envisagé.

L'approche ergonomique doit également intégrer la mobilisation de **compétences** et l'animation de la **démarche** projet, à l'aide d'**outils** d'analyse.

Ce sont les thèmes abordés sur **ergonomia**, bienvenue à bord !

Ressources documentaires

Des ressources documentaires sont signalées à l'intérieur de chaque rubrique.

Informations, dossiers, publications, brochures, fiches, simulations sont disponibles sur les sites suivants :

www.inrs.fr

www.travailler-mieux.gouv.fr

www.ergonomie-self.org/ (SELF = Société d'Ergonomie de Langue Française)

www.cchst.ca (Centre Canadien d'Hygiène et de Sécurité au Travail)

www.irsst.qc.ca (Institut de Recherche Robert Sauvé en Santé et en Sécurité du Travail – Canada)

www.emploi.belgique.be (Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale – Belgique)